

Le mot du Bâtonnier

17 janvier 2022



Michel Guichard, Bâtonnier 2021-2022
Mes chères Consœurs, Mes chers Confrères,

Et nous voilà en 2022.

Je vous adresse tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année sans oublier vos proches.

Cette année démarre, une fois n'est pas de coutume, sur une recrudescence de la COVID qui ne nous épargne plus mais l'espoir d'une fin de pandémie en nous naît.

J'entame ma deuxième année de bâtonnat et mes deux successeurs ont été élus avec panache.

Je félicite donc Isabelle Clanet dit Lamanit, bâtonnière élue et Fabien Arakélian vice-bâtonnier élu, une nouveauté institutionnelle pour notre barreau.

Celui-ci fêtera ses cinquante ans cette année ainsi que les trente ans de la fusion des conseils dans la profession d'avocat.

Les projets de modernisation de notre ordre ne manquent pas et je vous informerai au fur et à mesure de leur mise en œuvre.

Nous démarrons cette année avec un nouveau format de lettre du barreau qui sortira tous les quinze jours. Elle se veut être un rendez-vous fixe avec les avocats de notre barreau et contiendra beaucoup d'informations qui vous concernent.

Elle évitera de trop nombreux emails qui polluent vos boîtes et ne sont plus lus.

Vous pouvez nous donner vos avis, vos critiques ou vos propositions d'améliorations à [Alexandre Demolling](#), notre rédacteur en chef.

Avec plaisir de vous retrouver dans quinze jours.

Votre bien dévoué,

Michel Guichard
Bâtonnier